



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST

Directives **CFST** pour la sécurité au travail (version en ligne)



Des questions sur la sécurité et la protection de la santé au travail?

Consultez la nouvelle version en ligne des Directives CFST:
www.directives.cfst.ch.

Que sont les Directives CFST* pour la sécurité au travail?

Les Directives CFST pour la sécurité au travail constituent un ouvrage de référence complet sur la sécurité et la protection de la santé au travail. Elles exposent essentiellement les dispositions de l'ordonnance sur la prévention des accidents (OPA). Elles expliquent également des thèmes apparentés ainsi que différentes lois et ordonnances telles que loi sur le travail, loi sur la sécurité des produits et loi sur la participation. Les Directives représentent un soutien important pour la mise en pratique de la directive MSST.

* Le document «Directives CFST pour la sécurité au travail» est un ouvrage de référence sur l'ensemble de la sécurité au travail. Il ne faut pas le confondre avec les directives spéciales de la CFST selon l'art. 52a OPA qui sont des prescriptions spécifiques sur la sécurité au travail (p.ex. la directive «amiante» CFST 6503.f).

A qui s'adressent les Directives CFST pour la sécurité au travail?

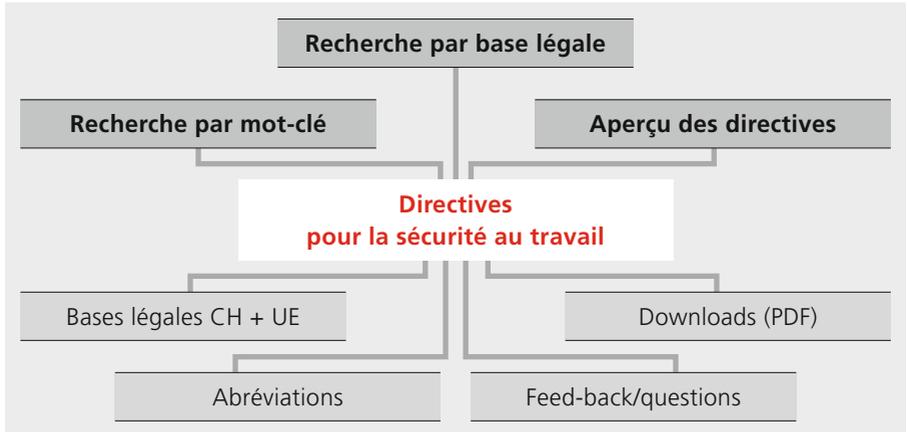
Les Directives pour la sécurité au travail s'adressent à tous ceux qui sont concernés par les questions sur la sécurité et la protection de la santé au travail, c'est-à-dire en particulier les:

- employeurs
- spécialistes de la sécurité au travail
- organes d'exécution
- responsables de solutions MSST
- ingénieurs, architectes et planificateurs
- employés

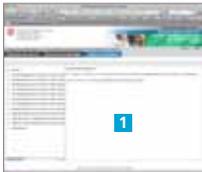
Quelles sont les possibilités qu'offrent les Directives CFST pour la sécurité au travail?

Les sources d'informations sur le thème de la sécurité et de la protection de la santé au travail ne manquent pas. Grâce à une recherche par mot-clé et à de nombreux liens, les Directives CFST permettent d'accéder directement aux données souhaitées. Elles offrent ainsi un aperçu rapide des sources d'informations, textes de lois et d'ordonnances, directives et interprétations.

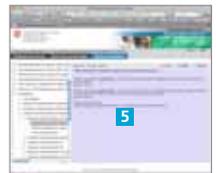
Aperçu des Directives CFST pour la sécurité au travail (version en ligne)



Principales fonctions



1 Aperçu des Directives. Pour un meilleur classement des informations, différentes couleurs de fond sont utilisées. Signification des couleurs:



2 Vert: se rapporte aux notions.

3 Orange: se rapporte à la directive CFST 6508 (MSST) ou 6512 (Equipements de travail).

4 Gris: extraits de la directive CFST 6508 (MSST) ou 6512 (Equipements de travail).

5 Violet: se rapporte à des informations complémentaires (complément, code > 1000)



6 Recherche par mot-clé: conduit directement aux sources d'informations souhaitées ainsi qu'aux textes de lois et d'ordonnances. La recherche avancée permet de délimiter des domaines (par ex. certaines lois ou ordonnances, directive MSST, procédure / voie de droit) et de restreindre la recherche selon certains critères (par ex. explication de notion, objectifs de protection, adresses, directives).



7 Recherche par base légale: La recherche peut être effectuée par lois ou ordonnances ainsi que directement par numéros d'articles. Les lois et ordonnances suivantes sont à la base des directives:

- Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)
- Ordonnance sur l'assurance-accidents (OLAA)
- Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)
- Loi sur le travail (LTr)
- Loi sur la sécurité des produits (LPro)
- Ordonnance sur la sécurité des produits (OSPro)
- Loi sur les explosifs (LExp)
- Loi sur les produits chimiques (LChim)
- Loi sur les installations électriques (LIE)
- Loi fédérale sur la procédure administrative (PA)
- Ordonnance sur les machines (OMach)
- Ordonnances 3 et 4 relatives à la loi sur le travail (OLT 3 et 4)
- Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)
- Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
- Ordonnance sur la partie générale du droit des assurances sociales (OPGA)



8 Menus complémentaires utiles:

- Bases légales de la Suisse et de l'UE avec liens correspondants vers les textes de lois
- Répertoire des abréviations
- Feed-back / Questions
- Downloads: pour télécharger la version PDF



Où trouver la version en ligne des Directives CFST?



Les Directives CFST pour la sécurité au travail sont directement consultables sous: **www.directives.cfst.ch** ⁹.

Un lien est également disponible sur le site de la CFST: www.cfst.ch > Directives de la CFST pour la sécurité au travail

Quelles sont les versions disponibles des Directives CFST pour la sécurité au travail?

Trois versions sont disponibles:

- Une version en ligne gratuite sous www.directives.cfst.ch.
- Une version PDF qui peut être téléchargée également gratuitement à partir de www.directives.cfst.ch.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST**

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST
case postale
6002 Lucerne
ekas@ekas.ch
www.cfst.ch